



Élection au Comité Technique d'Etablissement Public Inria (CTEP)



- Scrutin du 20 octobre 2011 -

Essentiel à notre vie professionnelle, ce comité voit ses compétences élargies !

Qu'est-ce que le CTEP ?

Le Comité Technique d'Etablissement Public remplace le Comité Technique Paritaire (CTP) et voit ses compétences élargies.

Il sera composé de 8 représentants du personnel élus pour 4 ans, du PDG de l'Inria et de la DRH.

L'avis du CTEP ne sera issu que du **seul vote des représentants du personnel**.

Parmi les compétences du CTEP citons :

- l'organisation et les conditions de travail,
- le fonctionnement des services,
- la gestion prévisionnelle des emplois,
- la politique indemnitaire (primes),
- la formation professionnelle...

Que font les élus SNTRS-CGT ?

Les élu(e)s du SNTRS-CGT sont **les plus actifs et les plus présents au quotidien à nos côtés à tous**.

Ils sont **accessibles**, nous **écoutent**, nous **conseillent** et nous **accompagnent** autant que nécessaire dans la résolution de nos difficultés professionnelles individuelles ou collectives.

Les élus du SNTRS-CGT sont **indépendants** de la direction. Aussi ils agissent **librement** et avec **transparence**.

Ils interviennent pour défendre et faire progresser nos **droits individuels et collectifs** en nous **consultant** et en nous **tenant informés**.

Ainsi, et à titre d'exemple, durant le mandat qui s'achève, nos représentants SNTRS-CGT se sont investis pour défendre nos intérêts à tous sur des sujets comme :

- **PPRS**¹ : le nouveau système voulu par la direction est mauvais, mais la version initiale était pire ! Les élus du SNTRS-CGT s'y sont opposés et ont réalisé sondages et communications pour dénoncer la désinformation de la direction et montrer l'injustice de ce système.
- **PES**² : avec la même vigueur, nos élus ont dénoncé l'inefficacité et la dangerosité de cette prime avec la compétition qu'elle génère.
- **EAAEC**³ : les élus SNTRS-CGT agissent pour des entretiens annuels de qualité (objectifs atteignables, mise en valeur du travail collectif, de l'esprit d'équipe, de l'investissement dans la vie collective) et pour refuser que les fonctions managériales soient surévaluées.
- **Organisation des services** : nos élus sont intervenus pour que les modalités de mise en place des réorganisations minimisent le stress pour les personnels (DSI, et en cours IST, DAF, etc.),
- **ARTT** : les élus du SNTRS-CGT, après avoir obtenu la mise en place officielle d'une organisation possible en 4,5 jours par semaine dans le centre de Grenoble, continuent d'œuvrer pour la généralisation transparente de ce système à tous les centres,
- **Souffrance au travail** : ils défendent et soutiennent les collègues dans des procédures pour harcèlement, ou soumis à des modes de management délétères et indignes !

Pourquoi le SNTRS-CGT ?

Pour défendre ses intérêts individuels et collectifs et avoir des perspectives de progrès social, il faut être organisés. Le SNTRS-CGT pratique un syndicalisme d'action, de revendication et de proposition, ancré sur les besoins actuels des salariés ; un syndicalisme de solidarité, de liberté et de démocratie.

Les élus du SNTRS ont été en première ligne ces dernières années pour défendre nos droits à tous. Ils ont besoin d'une forte participation et d'un bon résultat aux élections pour avoir la légitimité et l'influence nécessaires à leurs actions.

Que feront les élus du SNTRS-CGT ?

- Ils agiront pour une **recherche de qualité** en préservant le caractère **public** de la recherche effectuée à l'Inria à travers son financement et le maintien du statut de chercheur à plein temps,
- Ils veilleront à ce que les **doctorants** bénéficient d'un accompagnement, de la préparation de leur thèse jusqu'à leur recrutement dans la recherche publique ou l'industrie,
- Ils seront attentifs à ce que les **post-docs** restent un complément d'expérience de jeunes chercheurs, et non un substitut du statut de chercheur,
- Ils agiront pour obtenir un plan de **titularisation des précaires** et la création d'emplois de titulaires (chercheurs et ITA) dans le cadre d'une politique de recrutement attractive,
- Ils défendront une **revalorisation** générale des **salaires et des carrières**, et **combattront** la création ou la modulation accrue de **primes « au mérite »**, attribuées en totale opacité et contraires à l'esprit et au travail d'équipe,
- Ils poursuivront leurs actions pour une nécessaire politique de **promotions** juste, compréhensible et motivante,
- Ils interviendront pour que la **formation** concerne tous les agents (permanents ou non), et permette d'accroître compétences et qualifications,
- Ils continueront de promouvoir la mise en œuvre d'une politique de **recrutement de personnes handicapées**, et veilleront à la **parité** homme/femme,
- Ils continueront d'exiger une réelle **concertation** et une **liberté** d'expression au sein des instances de l'Inria.

Pour vous défendre, vous avez besoin d'élus efficaces.

Votez pour les candidats du SNTRS-CGT !

1. Didier BENZA, DSI, Sophia	9. Loïc POTTIER, Chercheur, Sophia
2. Lisette CALDERAN, Com, Siège	10. Alain CEDELLE, SMI, Rennes
3. Luc MARANGET, Chercheur, Rocquencourt	11. Valérie FRANCOIS, IST, Sophia
4. Eric RAGUSI, SED, Grenoble	12. Nathalie FLAMMANG, DSI, Nancy
5. Arnaud MINVIELLE, SMI, Lille	13. Jean-Baptiste POMET, Chercheur, Sophia
6. Marie SANCHEZ, SAER, Bordeaux	14. Véronique ZAMPESE, SRH, Grenoble
7. Fabrice FENOUIL, SAF, Sophia	15. Joanna JONGWANE, Com, Siège
8. Guillaume ROUSSE, DSI, Rocquencourt	16. Peter STURM, Chercheur, Grenoble

Attention : ce vote est uniquement par correspondance

N'attendez pas la date limite, votez dès réception du matériel électoral
Sans radiation, ni ajout sous peine de nullité

¹ PPRS : Prime de Participation à la Recherche Scientifique.

² PES : Prime d'Excellence Scientifique.

³ EAAEC : Entretien Annuel d'Activité et d'Evolution de Carrière.